

Question orale de Kattrin Jadin à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le nouveau hangar pour les A400M"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, ma question introduite fin août faisait suite non seulement à ce dont j'avais pu me rendre compte via les réseaux sociaux - en effet, vous avez visité le chantier du nouveau hangar pour les A400M - mais également à une information parue dans la presse et concernant l'avancement de ces travaux.

Selon mes dernières informations, le chantier devrait prendre fin en été 2021. Pourtant, il me revient que deux avions, dont un luxembourgeois, seront déjà livrés à la fin de cette année, donc bien avant la fin de la planification des travaux. Or, le hangar actuel n'est pas en capacité d'accueillir de nouveaux avions dans leur entièreté. Par exemple pour leur maintenance, la queue de l'avion ne pourra pas être sous abri car l'actuel hangar est trop petit.

Bien que je ne doute pas de la solidité des outils de la Défense, je voudrais néanmoins vous poser quelques questions.

Le chantier du nouveau hangar a-t-il connu des difficultés en raison de la crise sanitaire actuelle? Qu'en est-il des A400M qui seront livrés avant l'achèvement des travaux? Ne risquent-ils pas de dégradations s'ils doivent rester partiellement dehors pendant des intempéries? Quid de l'avion luxembourgeois? Que prévoit l'accord de coopération dans ce cas précis? Je vous remercie.

Philippe Goffin, ministre: Madame Jadin, le chantier du nouveau hangar A400M a été suspendu pendant la période du 18 mars 2020 au 20 avril 2020 en raison du coronavirus. Toutefois, l'impact sur l'exécution du chantier est limité au maximum par l'adjudicataire et ce, dans le respect des mesures sanitaires imposées.

Ce hangar de maintenance est destiné à accueillir les A400M pour les interventions techniques qui nécessitent d'abriter les appareils. En dehors de ces interventions, les appareils sont conçus pour être stationnés à l'extérieur et ce, quelles que soient les conditions météorologiques.

L'accord de coopération avec le Luxembourg prévoit que la Belgique assure l'entretien de l'appareil luxembourgeois au même titre qu'elle le fait pour les avions belges.

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie.